

# ENCADREMENT TECHNICIENS

## PROFESSION DE FOI



### »» La maîtrise technique :

#### *au cœur des missions des services*

**Techniciens, contremaîtres et chefs d'atelier,** nous jouons un rôle essentiel pour mettre en œuvre les missions. Nos qualifications initiales, acquises dans l'enseignement professionnel et technique, jusqu'à des diplômes d'ingénieurs, l'expérience dans l'industrie, nos parcours professionnels, mais également les formations continues, nous permettent de mettre en œuvre des techniques complexes et/ou de diriger des équipes très polyvalentes.

#### **Pluralité des domaines d'intervention et missions stratégiques**

Nous contribuons de manière décisive à la cohérence de systèmes techniques sensibles, pour l'efficacité des transports, maritimes, routiers... et leur sûreté. Des aspects liés à l'aménagement et à la protection de l'environnement sont également présents.

La mise en place, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information des usagers et de surveillance des trafics mobilisent ainsi de nombreux techniciens OPA comme dans les DIR, DIRM, VNF... Nous intervenons naturellement de manière décisive à la disponibilité et à l'évolution des matériels.

**Nous sommes des techniciens et des agents d'encadrement et à part entière, au sein des OPA, pour une mise en œuvre maîtrisée et de qualité de missions de service public.**

### »» De la haute technicité aux fonctions d'encadrement

Nous gérons des projets souvent importants et/ou exerçons aussi des responsabilités d'encadrement. Notre expertise nous permet d'intervenir dès l'élaboration des marchés de fournitures ou de sous-traitance, sur les clauses techniques en particulier.

Nous avons à faire avec de nombreux interlocuteurs : administratifs, ingénieurs et techniciens, de culture et de parcours différents.

Nous pouvons participer à des réseaux professionnels au sein du MTES et ses EP. Nous assurons des formations.

Nous exerçons notre technicité dans une grande variété de métiers et encadrons des équipes pluridisciplinaires d'OPA et de fonctionnaires.

Nous sommes insérés dans la hiérarchie des services du MTES et EP. Nous avons une responsabilité dans la pérennité des équipes et de leur technicité. Elle se concrétise dans le rôle que nous jouons dans le processus de recrutement des OPA.



### »»» **Des déroulements de carrière entravés**

Nos qualifications et compétences ne se sont pas reconnues dans le classement sur la grille et le déroulement de carrière.

Il en va ainsi de nos diplômes comme de notre expérience professionnelle.

Notre grille est peu évolutive, nous sommes bloqués dans notre grade,

Le système d'enveloppe « promotion » unique s'apparente trop souvent à un carcan et peut avoir des effets pervers en mettant en concurrence des agents de différents niveaux de qualification.

**Pour le SNOPA CGT, l'évolution des missions et des métiers fait que les OPA sont devenus des techniciens-ingénieurs.**

Les nouvelles grilles de classifications et de salaires revendiquées par la CGT s'ouvriront jusqu'au niveau d'ingénieur

### **Le 6 décembre 2018, nous voterons CGT pour :**

- **La reconnaissance pleine et entière de notre technicité et de notre rôle d'encadrement, dans la mise au point des projets et la mise en œuvre des missions et dans nos carrières.**
- **Le maintien des activités opérationnelles de nos services et l'élargissement à de nouvelles missions**
- **La reconnaissance de nos diplômes, de notre expérience professionnelle et des fonctions que nous exerçons.**
- **La levée des blocages dans les déroulements de carrière et l'ouverture d'un débouché par le haut pour les techniciens ;**

**Le 6 décembre 2018  
Je fais confiance au SNOPA CGT  
et à ses représentants.**

**Je vote CGT**

**pour défendre mes missions et mon statut.  
La CGT, un syndicat à la hauteur de vos exigences.**



**#jevotecgt  
le 6 décembre**

**des femmes  
et des hommes  
artisans du quotidien**